

## RAPPORT D'ACTIVITES 2024

Association La Trame, 8 rue Joseph Reynaud, 26150 Die



« C'est risqué, dit l'Expérience.  
C'est sans issue, dit la Raison.  
Essayons, murmure le Cœur »

William Arthur Ward

## **SOMMAIRE**

### **I. Introduction**

### **II. Rappel de l'objet de l'association**

### **III. Bilan chronologique des activités sur l'année 2024**

### **IV. Bilan synthétique, réussites et difficultés**

### **V. Financeurs, partenariats et soutiens locaux**

### **VI. Les enjeux et perspectives pour 2025**

## **I. Introduction**

*2024 signe la troisième année d'existence de La Trame. Une année marquée par la reprise du fonds de commerce du restaurant « Les Petits Fourneaux », mais aussi par l'obtention de l'agrément OACAS. Deux avancées qui permettent à l'association de proposer un statut de compagnon aux personnes accueillies similaire à celui des communautés Emmaüs, et une activité régulière. 2024 c'est aussi une année de transition, avec le départ de plusieurs administrateurs, des changements de locaux, des travaux dans les appartements...*

## **II. Rappel de l'objet de l'association**

« L'association a pour objet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en grande précarité dans le Diois, notamment des personnes exilées. Pour ce faire, elle leur donne accès à un logement, un accompagnement social et administratif, des activités solidaires et professionnalisantes au sens de l'agrément OACAS, et des ressources pour subvenir à leurs besoins. Elle a également pour objet de créer du lien social sur le territoire du diois.

L'association travaille en complémentarité et en partenariat avec les acteurs de son territoire, notamment les associations qui accueillent ou accompagnent déjà des personnes en précarité. Pour ce faire, l'association pourra être amené à créer ou s'associer à une autre structure d'intérêt général. »

La Trame est une association loi 1901 qui a été créée en janvier 2022. Elle agit sur la communauté de communes du Pays Diois, dans la Drôme, un territoire rural et isolé de 12 000 habitants.

L'association est reconnue d'« intérêt général » de par son caractère humanitaire et social, et est éligible de ce fait au mécénat.

**L'association a vu le jour dans un contexte d'accueil citoyen et bénévole déjà existant mais en phase « d'essoufflement ». Les trois objectifs principaux à sa création :**

- Professionnaliser l'accueil et l'accompagnement des personnes, grâce à son agrément d'« Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires » (OACAS).

- Permettre un meilleur accompagnement des personnes arrivantes, grâce au renforcement des partenariats et des mutualisations entre les différentes structures d'accueil, d'accompagnement et d'insertion du territoire.
- Le développement d'activités solidaires et économiques pour permettre une meilleure intégration des personnes accueillies, tout en répondant à des besoins du territoire.

**Pour atteindre ces objectifs, l'association a souhaité développer 3 axes :**

- Le logement : héberger les personnes accueillies dans des appartements en colocation en centre-ville pour une durée illimitée, ou chez l'habitant pour des durées limitées. Leur fournir une aide alimentaire, d'hygiène, et aux transports également.
- L'accompagnement dans les démarches sociales et administratives.
- Les activités solidaires : depuis septembre 2024, les compagnonnes et compagnons participent à l'activité du restaurant « Les petits fourneaux », en cuisine ou en service, encadrés par des professionnels. Ils continuent de participer également à quelques chantiers d'espaces verts, et de bricolage ou d'entretien des locaux et des hébergements. Des activités de loisir ponctuelles sont également proposées : sorties, voyages d'études.



*Préparation de la galette des rois, janvier 2024*



*Fête de soutien au projet de reprise du restaurant, avril 2024*

### **III. Bilan chronologique des activités sur l'année 2024**

#### **Janvier 2024 :**

Prise de poste de Mathilde de Blignières, et départ en arrêt maladie de Pauline Plancq pour une opération du genou.

Démarrage de l'activité de traiteur hebdomadaire avec vente à emporter, chaque jeudi. Des encadrants cuisiniers sont sollicités.

Opération galette des rois, remerciement des prêteurs solidaires pour l'achat de l'appartement.

Mobilisation contre la nouvelle loi « Asile et immigration »

Premières prises de contact avec des financeurs pour le rachat du fond de commerce des PF.

Départ d'un jeune compagnon pour un apprentissage en CAP boulangerie.

**Mars 2024 :**

Fin du contrat CDD de Pauline Plancq, non renouvelé à sa demande.

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de l'association : modification de l'article 2 des statuts et Conseil d'Administration renouvelé portant à 8 le nombre d'administrateurs.

Participation à la Grande maraude solidaire à Briançon, en réaction aux pratiques policières de non-respect du droit d'asile à la frontière italienne.

Visite d'Emmaüs Grenoble en soutien au projet de développement de l'association (achat des PF). Le « Fonds de solidarité » de la communauté nous octroie 5000€ .

Renouvellement de la subvention de la communauté de communes dans le cadre de son Programme Alimentaire Territorial, ainsi que de la subvention de la Mairie de Die.

Premier RDV avec la coopérative GRAP pour l'étude de faisabilité de reprise des PF; La Carline finance 5 journées d'accompagnement GRAP à La Trame.

Obtention d'une subvention exceptionnelle de la Fondation Abbé Pierre, d'un montant de 67 000€.

Premières démarches auprès de la banque La Nef et France Active pour l'obtention d'un prêt permettant le rachat du fond de commerce du restaurant « Les petits fourneaux »

**Avril – juin 2024 :**

Campagne de dons pour le rachat du restaurant. Montant collecté : 30 000€ : soirée festive de soutien aux PF.

Lancement d'un projet porté par La Trame, pour l'ouverture d'un poste mutualisé de juriste en droit des étrangers pour les associations d'accueil de la Drôme. Première rencontre inter-associative des structures d'accueil, cadrage et recherche de financements.

Obtention du prêt auprès de la banque, du prêt d'honneur de France Active et de la garantie de prêt.

Viste à la communauté de Emmaüs Bourgoin ; sollicitation de leur « Fonds de solidarité » qui fait un don de 2500€ pour le projet PF.

Ouverture des candidatures pour l'embauche des encadrants techniques cuisine et service du futur restaurant et entretiens.

Organisation de sorties et événements : randonnées, canoë kayak, repas collectifs, visites de producteurs, pique-niques.

*La Trame* a proposé des temps de formation et d'information sur la nouvelle loi "pour contrôler l'immigration, et améliorer l'intégration"

**Juillet– Août 2024 :**

Location d'un nouvel appartement, portant à 3 le nombre d'appartements en colocation hébergeant les compagnons.

Organisation de sorties et événements : pédalo à Valence ; *La Trame* organise une soirée sur la place du fournil, à Barnave, pour projeter le film "The Shadow Game", réalisé par Eefje Blankevoort et Els van Driel. A revoir !

Temps de transmission entre l'équipe du restaurant cédante et le futur chef cuisinier et encadrant technique du restaurant.

Formation des futurs encadrants techniques du restaurant. Préparations à la reprise : plannings, appros, rôles et fonctions de chacun, etc.

Location d'un nouvel appartement pour l'accueil de 3 nouveaux compagnons, financé par la Fondation pour le logement des défavorisés (ex-Abbé-Pierre). Travaux réalisés par des bénévoles.

Après 30 mois d'attente, un compagnon obtient enfin le statut de demandeur d'asile.

Sessions de formation des compagnons au service en lien avec les ateliers de français.

### **Septembre - octobre 2024 :**

Reprise du restaurant « Les Petits Fourneaux », embauche de 2 encadrants en service et 2 encadrants en cuisine.

Chantiers peinture et petits travaux aux PF.

Adaptation des ateliers socio-linguistiques à l'activité du restaurant, en coordination avec les encadrants techniques.

Départ de deux administrateurs du Conseil collégial.

Octobre : départ d'un encadrant en cuisine, et d'une encadrante en service. Embauche d'un encadrant en service en remplacement, et de plusieurs encadrants en cuisine sur des contrats à temps partiel.

Participation en tant que spectateur au festival « Ce n'est pas du luxe ! » à Avignon avec deux compagnons, organisé par un collectif de structures d'accueil et la fondation Abbé Pierre.

Arrivée de 3 nouveaux compagnons : Yassine, Hamza et Fred, et départ de Patricia..

Participation de compagnons à la pièce de théâtre « Cyrano Bis » animé par le théâtre Les Aires

### **Novembre – décembre 2024 :**

« Parrainages républicains » réalisé par les élus de la mairie de Die pour six compagnons.

Arrivée de Fatima avec sa fille (1<sup>er</sup> enfant à La Trame !), une compagne issue du Diois. Arrivée de Dieudonné, déjà présent dans le Diois également.

Visite de notre députée Marie Pochon, et d'un photographe professionnel bénévole, Benjamin.

Annonce du départ de la salariée Mathilde de Blignièrès, prévu pour janvier 2025. Fonctionnement en équipe restreinte.

Apéro et réunion bénévoles de la rentrée organisée au restaurant.

Repas de fin d'année organisé par Florence Godinho, les compagnons et les bénévoles, chez Florence. Sortie en montagne avec Juliette une bénévole.

Travaux au restaurant pour l'aménagement des bureaux et espaces collectifs, et travaux dans l'un des appartements pour la création d'une nouvelle cloison divisant une chambre en deux.

Embauche de deux encadrants en cuisine pour neuf mois.

Départ annoncé de deux nouveaux administrateurs du Conseil collégial.

Soirée de « *Before du nouvel an* » organisée au restaurant le 31 décembre, près de 150 participants.

**Pour résumer : 2024, une année riche et intense, de grands moments de joie et des difficultés !**

- \* 3 compagnes et compagnons qui nous ont quitté, 5 nouveaux qui nous ont rejoint ;
- \* Des centaines d'heures d'ateliers et de conversation en français, et deux diplômes DELF (français langue étrangère) obtenus !
- \* Un nouvel appartement en location ;
- \* Plus d'une vingtaine de bénévoles investis ;
- \* 5 nouveaux supers salariés et une stagiaire juriste ;
- \* Des arrivées et des départs du conseil d'administration ;
- \* Plus d'une dizaine de prestations traiteur et des centaines de pizzas, plus de 700 repas à emporter vendus les jeudis midis ;
- \* Quelques dizaine de prestations d'entretien d'espaces verts ;
- \* Quelques dizaines de repas, sorties, pots d'arrivée et de départ...
- \* La reprise du restaurant "les petits fourneaux", déjà 2600 repas servis par compagnons et salariés. Et de nouveaux locaux !

## **IV. Bilan synthétique, réussites et difficultés**

### **1. L'accueil**

- **Les compagnons**

**L'association a accueilli au total douze personnes en 2024** (neuf hommes et trois femmes). Quatre d'entre elles étaient déjà au sein de la structure en 2023.

Cinq ont quitté *La Trame*, pour les raisons suivantes :

- Une personne a obtenu un CDI de cuisinier.
- Une autre est partie rejoindre son futur mari, français près de Lyon.
- Une personne a obtenu un titre de séjour et est parti à Crest chercher du travail, hébergé par une autre association (VDAR).

- Un autre a obtenu un TS, et travaille comme commis plongeur en restaurant à Crest.
- Une personne, très malade, est restée quelques mois et repartie à Paris dans ses réseaux.

Parmi les huit personnes qui ont rejoint La Trame en 2024, quatre étaient déjà sur le territoire : en famille d'accueil, en logement autonome, ou venant d'une autre association (Crest).

Deux personnes viennent de plus loin, en réponse à des demandes de partenaires ou institutions (Centre de détention, association).

La Trame a accueilli pour la première fois une personne sous-main de justice. L'association a également accueilli une mère isolée avec un enfant.

Sur le plan administratif, La Trame accueille essentiellement des personnes présentes depuis longtemps sur le territoire (4 à 12 ans), souvent dans des impasses administratives et sociales : pas d'accès au travail, de droit aux subsides de l'Etat (logement, aides sociales, etc.), maîtrise imparfaite du français et des codes de la société d'accueil.

Ce public hétérogène est très mobilisant sur le plan de l'accompagnement : le besoin de reconnaissance, de statut et d'identité important implique un suivi renforcé, beaucoup de temps d'écoute et de disponibilité.

- **Les hébergements**

La Trame dispose de 3 appartements en ville à Die :

- Un appartement mis à disposition gratuitement à La Trame depuis 2022 par la SCI Soladie (commodat) ; 2 places.
- Un appartement en propriété acquis en 2023 grâce à un don de la fondation Riace (80 000€) et à des prêts de citoyens solidaires (100 000€) ; 3 places.
- Un appartement loué depuis septembre 2024 grâce au soutien de la Fondation pour le logement (ex. Abbé-Pierre) ; 3 places.

Les compagnons sont tous logés en chambres individuelle. Les petits travaux d'entretien sont en général réalisés par des bénévoles.



## Focus : un des 3 appartements a été financé par un don et des prêts de citoyens

Trois compagnons vivent dans l'appartement, avec chacun une chambre.

- Surface 93m<sup>2</sup>
- Trois chambres dont une à l'étage.
- Un grand séjour lumineux



- **Financement de l'achat**

Appartement acquis 162 000€ en septembre 2023, en grande partie grâce aux prêts solidaires étalés sur 2 à 5 ans (55%).

<b>RECAPITULATIF ACHAT APPARTEMENT</b>	
Prix Vente	<b>162000,00</b>
Frais d'achat	13100,00
Prorata Taxe foncier	223,88
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>175323,88</b>
<b>FINANCEMENT</b>	
Fonds RIACE (fondation privée)	80000,00
Prêteurs Solidaires (citoyens)	<b>100 400,00</b>
<b>TOTAL RECU (léger excédent)</b>	<b>180400,00</b>

- **Modalités de remboursement**

Fin septembre 2025 nous arriverons à la 1<sup>ère</sup> échéance de remboursement pour un montant de 58 900€.

6 mois avant échéance, les prêteurs formulent une demande de remboursement.

La question de l'hébergement, centrale dans l'accompagnement des compagnons, représente un poste de dépenses très lourd, qu'il est aujourd'hui encore difficile d'équilibrer.

**À court terme**, nous devons collectivement trouver des solutions pour atténuer le coût de cette première échéance. Nous étudierons avec les prêteurs différentes possibilités :

- Prolongement du prêt
- Transformation de tout ou partie du prêt en don
- Remboursement total ou partiel

Et nous cherchons activement de nouveaux prêteurs solidaires / donateurs.

**À long terme**, afin de traiter cette problématique constante nous étudions plusieurs solutions :

→ **Le rachat par un bailleur très social : la Solifap**

La Soliko émane de la Fondation pour le Logement des défavorisés (ex. Fondation Abbé-Pierre). La Trame deviendrait locataire de l'appartement à un loyer très social.

→ **Les prêteurs deviennent propriétaires de l'appartement sous forme de parts**

Ils peuvent percevoir un loyer en fonction de leur apport, mais peuvent aussi laisser leur part à disposition sans contrepartie.

→ **La vente de l'appartement**

La Trame récupère la valeur de l'appartement et rembourse les prêteurs en une fois. Solution peu satisfaisante car La Trame devrait louer un autre appartement pour l'hébergement des 3 compagnons actuels !

---

- **L'accompagnement social et vie quotidienne**

L'accompagnement est un des trois piliers de l'OACAS avec l'activité et l'hébergement, particulièrement exigeant. Sur le plan social et vie quotidienne il était réalisé en début d'année essentiellement par Pauline, Benjamin et des bénévoles.

Suite à l'arrêt maladie de Pauline en février, Mathilde prend le relais de l'accompagnement social et vie quotidienne, en plus de ses autres missions : aide alimentaire, inscription et suivi loisirs, préparation des ateliers cuisine, formations pour la reprise du restaurant, etc.

- **L'accompagnement juridique**

A Partir de mai, Julie débute un stage de 6 mois à La Trame dans le cadre d'un DU « Droits des étrangers ». L'accompagnement vie quotidienne est complété par des rdv's juridiques personnalisés avec les compagnons. La compétence juridique est très sécurisante pour les compagnons et vient compléter le panel.

#### **Les démarches traitées :**

- Info Générales Asile, Séjour, droits sociaux
- Asile : Suivi des demandes d'asile ; récit, prépa OFPRA, prépa CNDA (à venir recours CNDA), CMA
- Séjour : Accompagnement à la constitution des dossiers, dépôt des demandes, courrier d'accompagnement, échanges avec partenaires concernés.
- AES : Constitution des dossiers, dépôt des demandes
- Démarches administratives diverses, droits sociaux : AME/CSS, CAF/DA, Scolaire/formation, carte consulaire, autorisation de travail, impôts, compte bancaire, maternité, location, carte illico solidaire, etc.

#### **Public Suivi**

- 28 personnes accompagnées
- Personnes étrangères majeures
- Compagnon.ne.s de la Trame
- Ex-compagnon.ne.s de la Trame
- Personnes étrangères accueillies à la Maison d'Elisa à Vercheny
- Personnes étrangères sollicitant le dispositif et ne pouvant être suivie par la Cimade

#### **Organisation**

- Un bureau a été mis à disposition par la Trame de juin à début septembre
- Des rendez-vous hebdomadaires ont lieu Vercheny depuis octobre (1/2 journée de permanence)
- Utilisation ponctuelle des bureaux fermés de l'Avant-Poste : confidentialité et distance des lieux d'activité/de vie pour séparer l'histoire d'exil et le devenir (prépa OFPRA, CNDA)
- Démarches sur d'autres sites, auprès d'administration : France Service, CAF, PASS, gendarmerie, impôt, SPIP
- Une partie de l'activité se fait ailleurs : Arc en soie, ESCDD pour l'impression. Travail à distance depuis mon espace personnel (tri des dossiers, mails, recherche) – Conditions à améliorer.

Un parrainage républicain est organisé en décembre avec la mairie de Die. Le parrainage républicain est une action symbolique où des sans-papiers, exilé.es, réfugié.es sont reconnu.es comme des membres de la société à part entière par les citoyennes et les élu.es. à les soutenir. Cet événement a une dimension chaleureuse, festive, mais aussi politique et médiatique : il s'agit de montrer que les citoyen.nes de notre pays tiennent à ce qu'il reste une terre d'asile.

Parrainage républicain à la mairie de Die



Les cours de français ont été donnés par des bénévoles une à deux fois par semaine toute l'année.



Et n'oublions pas les loisirs, essentiels à un bon équilibre !

## **2. Le changement de statut des compagnons et de l'association**

L'agrément OACAS a été obtenu en juillet 2024.

La Trame devient un Organisme d'accueil communautaire et d'activités solidaires (*OACAS - art.17 Loi du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion*).

- **Le modèle OACAS**

Les OACAS visent à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes qu'ils accueillent. Ils permettent à des personnes éloignées de l'emploi de participer à des activités relevant de l'économie sociale et solidaire sans lien de subordination, à la seule condition de respecter les règles de vie

communautaire. En retour, les personnes accueillies ont la garantie (1) d'un hébergement décent (2) d'un soutien personnel et d'un accompagnement social adapté à leurs besoins (3) d'un soutien financier assurant des conditions de vie digne.

Les compagnons obtiennent un statut reconnu par l'Etat, celui de « résident » ou « compagnon » (comme à Emmaüs ou La Trame), ou « habitant » d'un OACAS, qui n'est ni celui d'un salarié, ni celui d'un bénévole, mais un statut hybride qui relève du Code de l'Action Sociale et des Familles. L'OACAS ne dépendant pas du droit du travail, une des complexités est de mettre en œuvre une activité solidaire qui relève de l'ESS (cf. texte de loi), en s'assurant de sa pérennité, sans entrer dans le lien de subordination, et sans revenu corrélé au nombre d'heures d'activités.

- **La mise en œuvre par La Trame**

Le règlement intérieur contractualise ce « compagnonnage », stipulant les engagements réciproques de l'association et des compagnons.

Les compagnons doivent s'adapter à partir de septembre à un règlement intérieur revisité adapté à ce nouveau statut. Ces changements ne se font pas sans difficultés de compréhension, d'adaptation, de questionnements, tant pour les compagnons que pour les salariés, les partenaires et le grand public. Après quelques mois de mise en œuvre, ce statut hybride est intégré par les compagnons, à force de pédagogie et de mise en pratique.

Parallèlement à l'obtention de ce statut, les compagnons participent à une activité solidaire régulière avec la reprise du restaurant (24h semaine environ). Les cours de français et activités collectives font partie intégrante de ce temps d'activité.

Dans le cadre d'un OACAS, tous les besoins de la vie quotidienne sont pris en charge par la structure : frais de logement, d'énergie, alimentaires, etc. (voir budget ci-dessous).

Il existe également la possibilité en OACAS de donner une indemnité financière aux personnes accueillies :

**Dans les Lieux à Vivre** (Union Interrégionale des Lieux à Vivre, réseau OACAS auquel La Trame est affiliée), il n'y a pas d'indemnité pour les résidents. Les personnes, qui sont françaises ou régulières pour la plupart, continuent à bénéficier au sein de l'OACAS des allocations de l'Etat (Rsa, APL, chômage, etc.).

**Chez Emmaüs**, qui a fait le choix de laisser à l'entrée les subsides de l'Etat dont pourraient bénéficier les compagnons, une indemnité d'un montant de 420€ est versé chaque mois.

**A La Trame**, les personnes accueillies n'ont en général pas accès aux aides sociales de l'Etat. L'association a fait le choix de verser une indemnité de 480€/mois aux compagnons, en plus de la prise en charge des frais de la vie quotidienne et d'hébergement. Les pourboires du restaurant sont partagés entre les salariés et les compagnons qui participent au service et à la cuisine.

Le budget global de prise en charge des compagnons est le suivant :

<b>Budget prévisionnel Accompagnement/Hébergement La Trame 2025-2026</b>					
<b>CHARGES</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>
<b>Achats</b>	<b>15 582 €</b>	<b>19 200 €</b>	<b>Vente de prestations de services</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
Achats énergie	9 720 €	10 000 €	Mise à disposition de locaux		
Compagnons : mobilier, transport, santé, loisirs, etc.	5 862 €	9 200 €	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>78 881 €</b>	<b>72 750 €</b>
<b>Services extérieurs</b>	<b>10 322 €</b>	<b>11 540 €</b>	<b>FONDS PRIVÉS</b>	<b>75 400 €</b>	<b>70 000 €</b>
Locations appartements	6 560 €	6 960 €	Fondation pour le logement	23 400 €	30 000 €
Entretien travaux et réparations	2 251 €	3 000 €	Fondation Lefebvre	20 000 €	10 000 €
Assurance locaux	831 €	900 €	Fondation Poule Rousse	7 500 €	7 500 €
Assurance RC compagnons	680 €	680 €	Fondation Du Lucq	7 500 €	7 500 €
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>9 025 €</b>	<b>9 375 €</b>	<b>FILE</b>	<b>5 000 €</b>	<b>5 000 €</b>
Rémunérations intermédiaires et honoraires	5 871 €	6 000 €	Riace	2 000 €	
Publicité, publication	1 615 €	1 250 €	Fondation Ficus	10 000 €	10 000 €
Frais de déplacements	515 €	1 100 €	<b>FONDS PUBLICS</b>	<b>3 481 €</b>	<b>2 750 €</b>
Frais postaux et de télécommunications	1 024 €	1 025 €	fdva	1 125 €	1 750 €
<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 300 €</b>	<b>1 300 €</b>	Communes	1 000 €	1 000 €
Autres impôts et taxes (foncières)	1 300 €	1 300 €	Aide emploi aidé PEC	1 356 €	
<b>Charges de personnel</b>	<b>137 588 €</b>	<b>131 574 €</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>9 062 €</b>	<b>31 127 €</b>
Salariales	37 722 €	35 000 €	Adhésions	390 €	390 €
Cotisations sociales, médecine du travail, Mutuelle	40 096 €	36 074 €	Dons particulier et associations	8 672 €	30 737 €
Indemnités compagnons	51 630 €	52 000 €			
Repas compagnons	7 000 €	7 000 €			
Formations	1 140 €	1 500 €			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>173 817 €</b>	<b>172 989 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>87 943 €</b>	<b>103 877 €</b>

La Trame est le premier OACAS avec un restaurant d'insertion, avec un logement de ville diffus, et qui accueille uniquement des personnes irrégulières. Compte tenu du public accueilli, l'association ne bénéficie pas de subventions publiques (1% du budget annuel).

L'équipe s'inspire donc de nombreuses expériences sur le territoire national pour inventer un modèle cohérent, où chacun.e puisse trouver sa place. La recherche de fonds privés, les dons et la solidarité citoyenne sont les conditions de la réussite du projet.

### 3. Les activités solidaires, culturelles et sociales

#### 3.1 La cuisine/vente à emporter

De janvier à juillet 2024, l'association poursuit le développement d'activité de traiteur à emporter bio et locale hebdomadaire, déjà expérimentée sur quatre ateliers en 2023. Chaque jeudi, une équipe de bénévoles dont des compagnons, encadrés par un/e professionnel/le cuisine dans les locaux de l'association et propose des repas élaborés et testés préalablement en atelier, à emporter ou en livraison. Cette activité permet de faire le lien avec le projet de reprise d'un restaurant à l'été 2024.

- La vente à emporter



**En 2024, La Trame a réalisé une trentaine d'ateliers cuisine avec vente à emporter**, dans le local mis à disposition qui regroupait aussi les bureaux, cours de français, etc. 25 repas en moyenne étaient vendus chaque mardi ou jeudi.

#### Les objectifs étaient :

- de maintenir une activité de cuisine à La Trame pour les compagnons, suite à la réduction de l'activité traiteur qui ne pouvait se réaliser dans de bonnes conditions de travail (expérience 2023).

- De se préparer et de préparer un développement de la cuisine dans des conditions professionnelles.
- De faire vivre des temps conviviaux et collectifs (repas).
- De rester identifié sur le territoire à une activité de restauration, au regard des projets de l'association.

**Les difficultés étaient beaucoup liées au cadre de l'activité :**

- Conditions de travail difficiles, « avec les moyens du bord » pour compagnons et encadrants. Complexité des approvisionnements aussi, sans espace de stockage adapté.
- Le turn-over de plusieurs encadrants, avec des pratiques différentes et des moments de coordination importants.

Les clients ont été nombreux et les plats généreux.

**3.2 L'événementiel**

Parallèlement, La Trame a été présente sur plusieurs événements avec son four à pizza, grâce aux bénévoles qui se sont mobilisés pour ces occasions (1er mai à Die, Barnave, Fête de Aucelon) et a répondu à 8 prestations traiteur (Mairie de Die, particuliers, séminaires militants, etc.).



- **Les ateliers**

La Trame a également réalisé trois journées d'atelier avant l'ouverture du restaurant qui avaient pour but d'acquérir des connaissances de base en service et cuisine (vocabulaire, techniques de service)

L'équipe a également organisé in situ une formation HACCP pour compagnons et salariés qui a eu lieu en octobre, avec validation par un certificat.

### **3.3 Le restaurant**

Fort de leur expérience en 2023, les salariés et CA ont constaté les limites d'une activité cuisine dans des conditions non professionnelles, et la difficulté à développer une activité et une clientèle dans ces conditions.

La Trame a repris en septembre 2024 le fonds de commerce et le bail d'un restaurant bio et végétarien installé en centre-ville de Die, *Les petits fourneaux*.

- **Les objectifs principaux du projet**

→ **L'insertion sociale et professionnelle des compagnons**

Permettre aux compagnons d'acquérir des compétences en cuisine et service grâce au développement d'une activité régulière, professionnelle et avec une dimension durable. Faciliter ainsi leur intégration professionnelle, dans un secteur qui recrute beaucoup aussi bien au niveau local que national.

La Trame souhaite également conserver le professionnalisme et le niveau d'exigence en embauchant des encadrants cuisiniers et serveurs professionnels.

La reprise de cette activité nécessite l'adaptation de l'activité de cuisine et de service afin d'intégrer la dimension « insertion » de l'activité ; cela fait partie des importants enjeux 2025 ; notamment les enjeux de recrutement d'encadrants d'insertion en cuisine.

→ **Sensibiliser aux circuits courts et à la production responsable**

L'association souhaite continuer à sensibiliser les compagnons et les clients à une cuisine bio, locale et végétarienne, dans la lignée du restaurant existant, et des ateliers mis en place en 2023. Nous travaillons pour cela étroitement avec l'épicerie bio et coopérative locale *La Carline*, qui nous assure un approvisionnement responsable.

→ **Répondre à un besoin bien identifié sur le territoire, et pérenniser une activité qui a du sens**

Le restaurant assurait un service continu sur l'année (et des horaires adaptés selon la saison). Ce sont entre 10 et 70 couverts par service suivant les saisons, et 7 emplois. Grâce à l'accompagnement d'une partie de l'équipe d'associés, La Trame souhaite garder cette clientèle en préservant le modèle actuel. Les conditions tarifaires, les plages horaires d'ouverture et les formules sont conservées afin de garder au maximum une clientèle déjà nombreuse.

En 2025, nous souhaitons initier avec les compagnons des projets de solidarité vers des publics isolés (« Aide moi à aider ») : accessibilité du restaurant aux personnes précaires.

→ Assurer à l'association un modèle économique pérenne

Le restaurant doit permettre de générer une partie de ses ressources, notamment pour couvrir les besoins des personnes accueillies. C'est en développant une activité économique porteuse que *La Trame* souhaite pérenniser l'accueil, et l'accompagnement social de ses bénéficiaires.

- **Le montage financier et la campagne de dons**

Le restaurant avait un CA de 340 000€ en 2023, et le fonds de commerce a été acheté 180 000€ avec le matériel (24 000€).

L'association a été accompagnée sur le montage de ce projet par la coopérative GRAP. Les besoins de démarrage s'élevaient à 220 000€. En effet un démarrage en basse saison impliquait une trésorerie importante :

Ressources	Montant
Prêt Nef	120 000€
Prêt France active taux zéro	30 000€
Campagne de dons	30 000€
Dons Emmaüs Grenoble+ Bourgoin + Roanne-Mably	10 000€
Don Fondation Fape EDF	20 000€
Don fondation Du Lucq	10 000€
<b>Total</b>	<b>220 000€</b>

La banque *La Nef* et le fond *France Active* demandent un apport en fonds propre de 30 000€ à l'association pour étudier le prêt nécessaire à l'achat. Ces fonds propres proviendront pour une partie de la campagne de dons lancée par l'association, et d'autre part par des soutiens financiers de partenaires et fondations.





La campagne de dons s'est déroulée sur 1.5 mois en mars avril, et a permis d'atteindre la somme nécessaire grâce à 114 donateurs ! Un grand merci d'avoir permis cet achat.

- **Les difficultés rencontrées**

→ **La constitution d'une équipe de salariée stable et engagée**

Dès le premier mois d'ouverture, 2 salariés embauchés ont démissionné et 1 a dû être congédié. Au métier de cuisinier déjà particulièrement exigeant s'ajoute une fonction d'encadrement avec des personnes en difficulté, souvent allophones.

L'équilibre entre exigence de résultat pour la clientèle et activité d'insertion est un défi majeur. De plus, n'ayant pas trouvé le « chef » qu'il nous fallait, l'équipe salariée a dû reprendre la gestion des stocks, des appros, et de gestion de l'équipe de cuisine.

La Trame décide de continuer à développer le traiteur et la vente à emporter qui sont plus facilement adaptables à l'insertion.

En octobre et novembre de nombreux remplaçants ont travaillé au pied levé en cuisine. La régularité en termes de qualité a été impactée ainsi que l'atmosphère de travail. Les compagnons ont amorti avec courage cette instabilité.

Heureusement en novembre deux nouveaux cuisiniers sont arrivés et ont relevé le défi. Un nouvel équilibre s'est installé, dans une ambiance d'activité saine et joyeuse.

### **3.4 Les espaces verts**

Une quinzaine de prestations d'entretien de jardin ont été réalisées, en baisse suite à l'accident de notre encadrant technique, en arrêt pendant 4 mois. En tant qu'activité de service à la personne, la Trame fait toujours bénéficier aux clients 50% de crédit d'impôt sur la valeur de la prestation.

## 4. La gouvernance

L'association a changé d'échelle, passant de 1.8 ETP à 5 ETP en septembre, et à un budget de 220 000€ à 500 000€.

Le CA comportait 8 personnes à la sortie de l'AG 2024.

La répartition des missions et des pouvoirs entre salariés et CA devait donc être revue. Au printemps 2024, l'espace social a fourni 4 demi-journées d'accompagnement pour établir une nouvelle gouvernance adaptée à ce changement d'échelle. Il a résulté de ce travail la validation en juin d'un fonctionnement en commissions (hébergement, compagnons, finances, etc.) pour les prises de décisions, et un poste de direction. Dans les commissions siègent le directeur avec des membres du CA qui décident conjointement d'orientations, qui seront validées en CA. Cet organigramme nécessite de faire vivre des commissions et un CA, ce qui demande beaucoup de ressources humaines et de disponibilités pour les administrateurs comme pour la direction, avec de nombreuses réunions.

Pendant l'été un membre du CA est en arrêt, et tout début septembre 3 membres démissionnent peu avant l'ouverture du restaurant. Il reste 4 membres au CA, trop peu pour ce fonctionnement en commission qui devient inopérant.

Les derniers mois de l'année se passent de façon moins formalisée, sans travail sur la gouvernance faute de temps, mais beaucoup de travail opérationnel pour les membres du CA. Une intervenante bénévole, Anne Carton, appuie les réunions d'équipe pour une meilleure efficacité.

Les délégations de pouvoir, les missions, les fonctions entre CA et direction sont mal définies ou appliquées, ce qui occasionne des situations de tension et de souffrance au CA et chez les salariés.

Ce sera le travail de l'année 2025 de mettre à plat un fonctionnement adapté.

### Conclusion :

Le développement d'activités a été de pair avec l'implication d'une quinzaine de bénévoles qui ont participé aux actions de *La Trame*. A ce chiffre viennent s'ajouter les sept administrateurs bénévoles de l'association (cinq depuis novembre 2024).

## VI. Financeurs, partenariats et soutiens locaux

### Les principaux financeurs du fonctionnement de l'association en 2024 :

**La fondation Abbé Pierre** : subvention exceptionnelle de 68 000€ accordée – dont 20 000€ pour un logement et ses habitants.

**Fondation Lush** : 5000€

**Fondation FILE** : 5000€

**Fondation Du Lucq** : 10 000€

**Le Fond de Vie associative (Département)** : 6000€

**La Mairie de Die** : 1 500€

L'intercommunalité via le Programme d'Alimentation Territorial : 2 000€.

La Carline : 1500€

Les donateurs particuliers : 9400€

Les adhésions : 2500€

**La part des dons en nature et du bénévolat :** l'association ne pourrait pas fonctionner sans ces contributions, dont le montant estimé s'élève à 10 000 € sur l'année 2024.

## Les partenaires et acteurs institutionnels

\* **La mairie de Die :** soutien politique et financier, client ponctuel sur le traiteur et les espaces verts. Des parrainages républicains ont été organisés pour certains compagnons également. L'association a également été en lien avec le CCAS de la ville de Die, pour échanger autour de la recherche de logement, la mise en place d'activités communes de loisirs, et sur la situation de certaines personnes accompagnées.

\* **La communauté de communes du Pays Diois :** soutien politique, et financier à travers le Programme d'Alimentation Territorial.

\* **L'Espace Social et Culturel du Diois :** mise à disposition de salles de réunions, soutiens ponctuels sur des actions d'accompagnement, de plaidoyer. Client ponctuel de l'activité de traiteur.

\* **L'espace France Services de Die :** accompagnement administratif des compagnons et autres personnes accompagnées.

## Les partenaires associatifs ou particuliers

\* **La SCI Soladie :** ce collectif d'une douzaine d'habitants met à disposition de l'association un appartement à titre gratuit, sous forme de commodat.

\* **La Cimade :** soutien politique du bureau national de l'association, et soutien juridique est assuré par les bénévoles du groupe local de Valence-Die sur l'accompagnement des compagnons.

\* A Vercheny et Saillans, **l'association Voies Libres**, qui organise des cantines solidaires et accueille également des personnes exilées, mène une réflexion conjointe avec **La Trame** et **l'association Passerelles** à Dieulefit, autour de l'agrément OACAS, la recherche de fonds et l'hébergement des personnes accueillies par les trois associations.

\* **Emmaüs Grenoble :** la communauté qui a soutenu financièrement l'association dans son démarrage.

\* **Emmaüs France et le réseau national des OACAS :** rencontres régulières et échanges thématiques autour de la situation des personnes accueillies dans les communautés OACAS et l'évolution de l'agrément.

\* **L'Union Inter-régionale des Lieux à Vivre :** *La Trame* est devenue officiellement membre de ce réseau d'OACAS du sud-est de la France. Elle a participé à plusieurs réunions du réseau.

\* **Terre d'Aïgo :** lieu de vie et habitation qui a mis à disposition de l'association une chambre tout au long de l'année 2024.

\* **Un habitant de Die :** mise à disposition du local de *la Trame* jusqu'à octobre 2024, à titre gratuit, sous forme de commodat.

\***VRAC Drôme** : *La Trame* a bénéficié des commandes et distributions de produits alimentaires et d'hygiène à des tarifs préférentiels organisées par l'association à Die.

### **Les partenaires économiques et professionnels :**

\* **Les cuisiniers du Diois** : plusieurs cuisiniers indépendants dans le Diois ont accompagné l'association sur l'activité traiteur, et ont encadré des prestations.

\* **L'épicerie bio La Carline** : *La Trame* bénéficie d'un don en produits alimentaires mensuel. La Carline a également soutenu *La Trame* en 2024 via son fond de solidarité. Tous les achats de légumes sont réalisés à La Carline, qui offre 15% de remise.

## **VI. Les enjeux et perspectives pour 2025**

1. **Pérenniser le modèle d'OACAS avec l'activité du restaurant : financièrement, et sur l'aspect pédagogique, apprentissage et insertion.**
  2. Développer d'autres aspects que les aspects éco, notamment la vie collective : loisirs, activités pédagogiques.
  3. Maintenir la qualité culinaire/ clientèle/ du restaurant et donner une nouvelle identité au lieu en renforçant la place des cuisiniers.
  4. Stabiliser un modèle économique et humain / un effectif salarié / une gouvernance
  5. Continuer à travailler en partenariat avec les acteurs du territoire et les associations d'accueil telles que *Voies Libres Drôme, Le Redar, Exilés et Crestois* ou *Passerelles* à Dieulefit. Poursuivre la mutualisation des ressources avec certaines associations.
-